



É
L
A
N

M A R S 2 0 2 7



31 juillet, 2026

Appel à candidatures : les artistes autochtones sont invités à participer à une exposition à l'édifice de l'Assemblée législative du Manitoba

Winnipeg, Manitoba – L'Assemblée législative du Manitoba invite les artistes autochtones de toute la province à soumettre des œuvres pour sa deuxième exposition d'art autochtone, qui se tiendra au cœur de l'édifice de l'Assemblée législative, à Winnipeg.

Intitulée **Élan**, l'exposition occupera l'espace central du bâtiment. Elle se déroulera sur une période de quatre semaines, avec une réception d'ouverture prévue le jeudi 4 mars 2027.

En réfléchissant aux héritages du colonialisme de peuplement qui façonnent largement les institutions contemporaines sur ce territoire, quelques siècles après le premier contact, il est crucial de se demander : comment traversons-nous ces espaces? **Élan** est une invitation à réfléchir à la relation du visiteur avec le mouvement sur ce territoire, à travers celui-ci et en lien avec lui. Les œuvres présentées dans cette exposition exploreront les notions d'inertie, de force, de retenue, d'immobilisation, de friction et de mouvement de réciproque en réaction au contact colonial.

Les thèmes des propositions artistiques peuvent inclure :

- Les réseaux hydrographiques
- Les transitions saisonnières
- La migration animale
- Les voies commerciales
- La spiritualité
- Les pratiques cérémonielles
- La cartographie autochtone du territoire
- Les technologies de transport et leurs répercussions (p. ex. train, navire)
- Le déplacement directionnel sur le territoire (nord-sud, est-ouest)

- Autres

Sept œuvres seront sélectionnées pour l'exposition. Les artistes sont invités à interpréter le sujet et les thèmes selon leur propre perspective et peuvent soumettre des œuvres réalisées dans n'importe quel médium (perlage, peinture, sculpture, gravure, multimédia, etc.). Les artistes peuvent soumettre plusieurs œuvres pour considération.

Le comité de sélection initial est composé des personnes suivantes :

- Dave Shuttleworth, sergent d'armes de l'Assemblée législative, membre de la Première Nation Minegoziibe Anishinabe, du clan du Loup et fils du clan de l'Ours.
- Rick Yarish, greffier de l'Assemblée législative, d'origine ukrainienne, polonaise, irlandaise et écossaise.
- Claire Normandeau, réalisatrice de l'exposition et gérante du programme de visites guidées de l'Assemblée législative, Métisse de la rivière Rouge, française, anglaise et écossaise.
- Shay Jolicoeur, agente des visites autochtones au sein du programme de visites guidées, Métisse de la rivière Rouge.

Un comité consultatif composé de sept Aînés de toute la province et du président de l'Assemblée législative sera consulté dans le cadre du processus de sélection.

Les artistes sélectionnés seront invités au vernissage de l'exposition, le jeudi 4 mars 2027.

Ils seront invités à participer à une courte vidéo discutant leur œuvre dans le contexte de l'exposition. Chaque artiste sélectionné recevra un honoraire de **813\$** pour sa participation à l'exposition.

Exigences relatives à la soumission :

- Photos de haute qualité de l'œuvre.
- Titre de l'œuvre.
- Année de création.
- Dimensions de l'œuvre.
- Description de l'œuvre par écrit (max. 250 mots) ou en vidéo (max. 2 minutes).
- Biographie de l'artiste par écrit (max. 500 mots) ou en vidéo (max. 4 minutes).

- Autodéclaration de l'identité autochtone.

Remarques concernant les propositions :

*Si votre proposition n'est pas retenue pour cette exposition, veuillez noter que vos coordonnées seront conservées en vue de futures expositions et opportunités au sein de l'Assemblée législative.

Les propositions doivent être envoyées à l'équipe chargée des expositions de l'Assemblée législative du Manitoba à l'adresse suivante : exhibitions@mbassembly.ca, au plus tard **le 4 octobre 2026**.

L'Assemblée législative du Manitoba est une institution indépendante, distincte du gouvernement du Manitoba.

Cette initiative marque une étape importante dans la démarche continue de l'Assemblée en faveur de la vérité et de la réconciliation, ainsi que dans la reconnaissance des voix autochtones au sein du paysage culturel et législatif de la province.